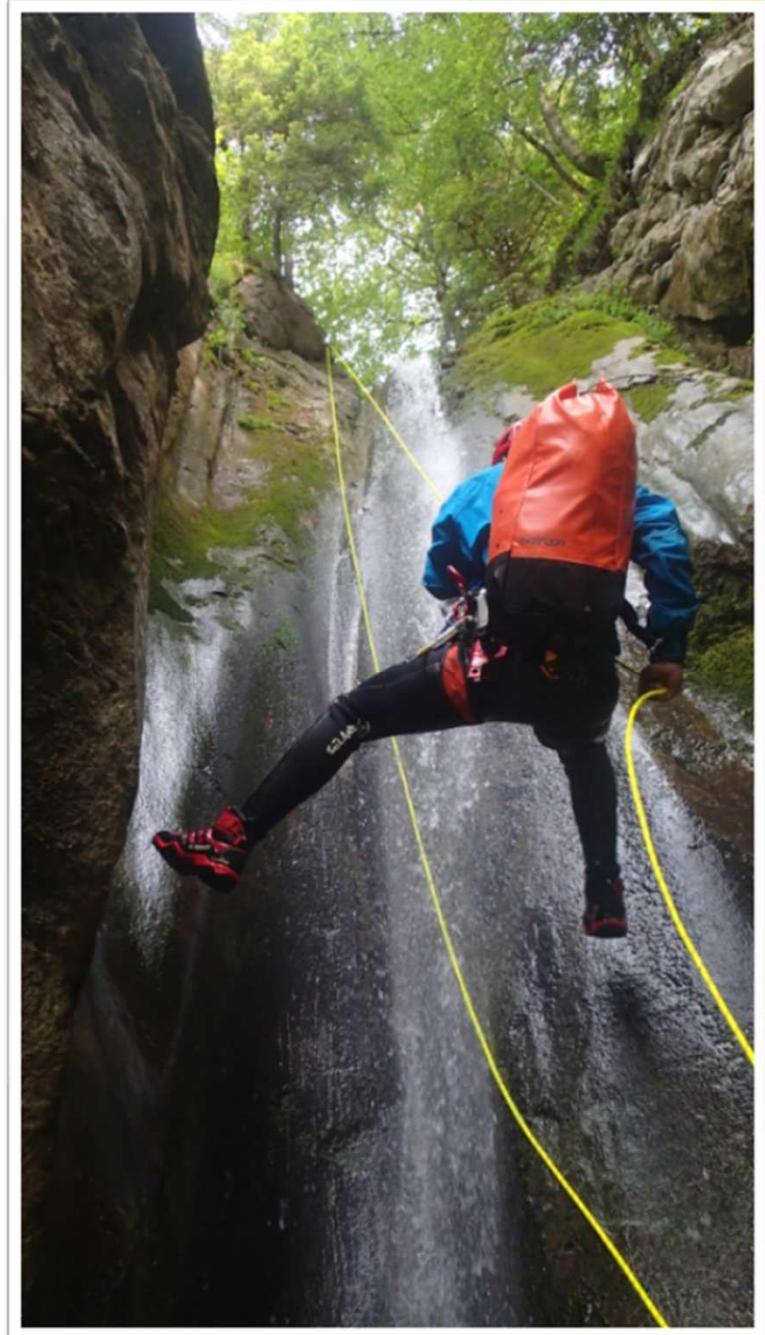




AG 2019
10 octobre 2019
Annecy



Excusés :

SM3A

Compagnie des Guides de Chamonix

CDPC 73 : Johan Berthet

CDPC 73 : Frederic Michel-Villaz

Pauline Pretet

Nicolas Minet

Tour de table

Ordre du jour

- Rapport moral du président
- Présentation du comité
- Renouvellement partiel du bureau
- Rapport financier
- Bilan par canyon
- Divers
- Pot de l'amitié.

Le mot du président.

Bonsoir à toutes et à tous.

Merci d'être rassemblés là ce soir pour parler de ce qui nous rassemble : les canyons.

Ces canyons taillés dans la roche en des millions d'années, faisant partie intégrante de nos paysages alpins ou pré alpins. On les pensait indestructibles, comme nos montagnes.

Et pourtant, malheureusement, ces dernières années, ils sont confrontés régulièrement à des aléas climatiques : des secheresses, des tempêtes.

Nous sommes bien peu de choses face à la nature qui reprend ses droits.

En juillet de cette année, une tempête passe sur Magland. Les dégâts sont colossaux avec un volume de 40 000 m³ de bois à terre sur la commune, soit un préjudice de 2M d'euros.

Le canyon de Balme est lui aussi grandement touché. Sa réhabilitation risque d'être longue et coûteuse.

Reste à trouver des financements. Et pour cela monter des dossiers. Et pour cela ne parler que d'une seule voix en nous regroupant.

Et pour cela soutenir le CDPC 74 !

CQFD (Ce Qu'il Fallait Démontrer)

Merci,
Jérôme.





En 2007, suite notamment à l'accident de Balme, le préfet de Haute Savoie demande à la DDJS un travail collaboratif avec les canyonistes, pour organiser l'activité et les sites de pratique.

Le CDPC est alors fondé en 2008, c'est une organisation pionnière en France.

Elle regroupe tous les acteurs historiques (3 fédérations + 3 syndicats)

Elle devient l'interlocutrice privilégiée des institutions sportives et administratives du département, des collectivités territoriales....

Préfecture
de Haute-Savoie



DDCS 74



Les objectifs de l'association :

- ▶ œuvrer à un développement harmonieux de l'activité sur le département de la Haute-Savoie.
- ▶ agir en terme de prévention et de sécurité.
- ▶ veiller à permettre une diversité de pratique (initiation, guidage, pratique sportive, terrain d'aventure, formation...)
- ▶ veiller à maintenir la liberté et la gratuité d'accès aux sites.
- ▶ conseiller et agir pour la défense, l'entretien et la protection des sites de pratique et leurs accès.

Une méthodologie de développement de site :

- ▶ **Développement** dans les termes « **terrain d'aventure** » et non « terrain sportif »
- ▶ **Analyse** avec les communes du contexte juridique (Foncier, accès, responsabilités, conventions, arrêtés municipaux...)
- ▶ **Etude du site** : état de lieux des parkings, accès, sortie, équipement, pollution, problèmes de sécurité.
- ▶ **Visite avec les secours** : repérage des accès, zones de treuillage, couverture GSM ou radio.
- ▶ **Ré équipement** selon les normes fédérales de terrains d'aventure, pour convenir aux différentes pratiques, avec un minimum d'impact sur le milieu naturel et améliorer la sécurité.
- ▶ **Dépollution**, nettoyage, débardage.
- ▶ **Pose de signalétiques** : panneaux sur les parkings avec charte graphiques, panneau accès, sortie...
- ▶ **Visite annuelle.**

- ▶ Les données collectées (études / rapports) sont diffusées aux communes, secours, et à la base de données nationale.

Le bilan après plus de 10 ans d'existence.

- **Les Rots de Balme** à Magland (équipement, signalétique)
- Les cascades d'**Angon** à Talloires (équipement, problématique foncière en cours)
- Le **Bronze** à Bonneville (équipement, accès, consultation pour la nouvelle usine hydro elec, signalétique)
- Le nant de **Montmin** (parking, équipement, sentier, toilettes sèches, signalétique)
- **La Mine** à Doussard (parking, équipement, signalétique)
- **Les Sambuis** au Petit Bornand (équipement, quelques tonnes de dépollution, signalétique)
- Les cascades de **Nyon** à Morzine (équipement, signalétique, dépollution, soit 53 /hommes de travail)
- Le **Giffre** à Mieussy (évaluation du nouveau débit réservé, équipement)
- **Ubine** à Vacheresse : (réouverture et descente avec le sous préfet après 10 ans d'interdiction municipale, parking, accès signalétique)
- Le **Clévieux** à Samoens (équipement, signalétique à venir)
- **Ferrière** à Abondance (équipement et descente avec les élus de la commune)

- La Diosaz : ré évaluation des risques



- ✓ Un site internet <http://cdpcanyon74.org>
- ✓ Une adresse @ de contact
contact@cdpcanyon74.org
- ✓ Une page Facebook
- ✓ Une liste @ de diffusion de l'information
infos-cdpcanyon74+subscribe@googlegroups.com

Renouvellement partiel du bureau.

Après avoir rendu de nombreux services pour le comité, Laurence et Xavier souhaitent passer la main.

Le comité à donc besoin de :

- Un ou une secrétaire
- Un ou une trésorier.e

Vote



Bilan 2018 - 2019

Bilan financier 2018

DEPENSES		RECETTES	
matériel angon	109,39	remise chèque N°40	20
			150,00
		remise chèque N°41	€ 60,00
frais de route	147,18 €	virement sepa c v	€ 270,00
fourniture bureautique	9,80 €	remise 8 chèques 10/07	€ 40,00
Collation visite secours	28,50 €	remise 2 chèques 10/07	€ 20,00
matériel équipement	42,40 €	virement sepa f m	€
total dépenses	337,27 €	total recettes	€ 560,00
soit un bénéfice de €		222,73 €	

Solde de tout compte : 2245,89 €

Prévisionnel 2019

Année N-1	2245,89		
	DEPENSES		RECETTES
Angon	100 €	cotisations	600
Clévieux	100 €		
frais de route	150 €		
Matériel Arpenaz	150		
Frais AG	100		
total dépenses	600 €	total recettes	600 €
	Benefice	0 €	
	Déficit	0	
Année N	2 245,89 €		

Analyse

On arrive à l'équilibre voir à un léger bénéfice.

La cotisation des professionnels à 50 euros jugée excessive par certains.

=> 25 à 50 € versés

Difficile de faire cotiser les syndicats et les CD des fédérations

=> Nécessité d'avoir un relai de poids dans chaque entité.

=> qui se propose ?

Bilan 2018 - 2019: Angon à Talloires

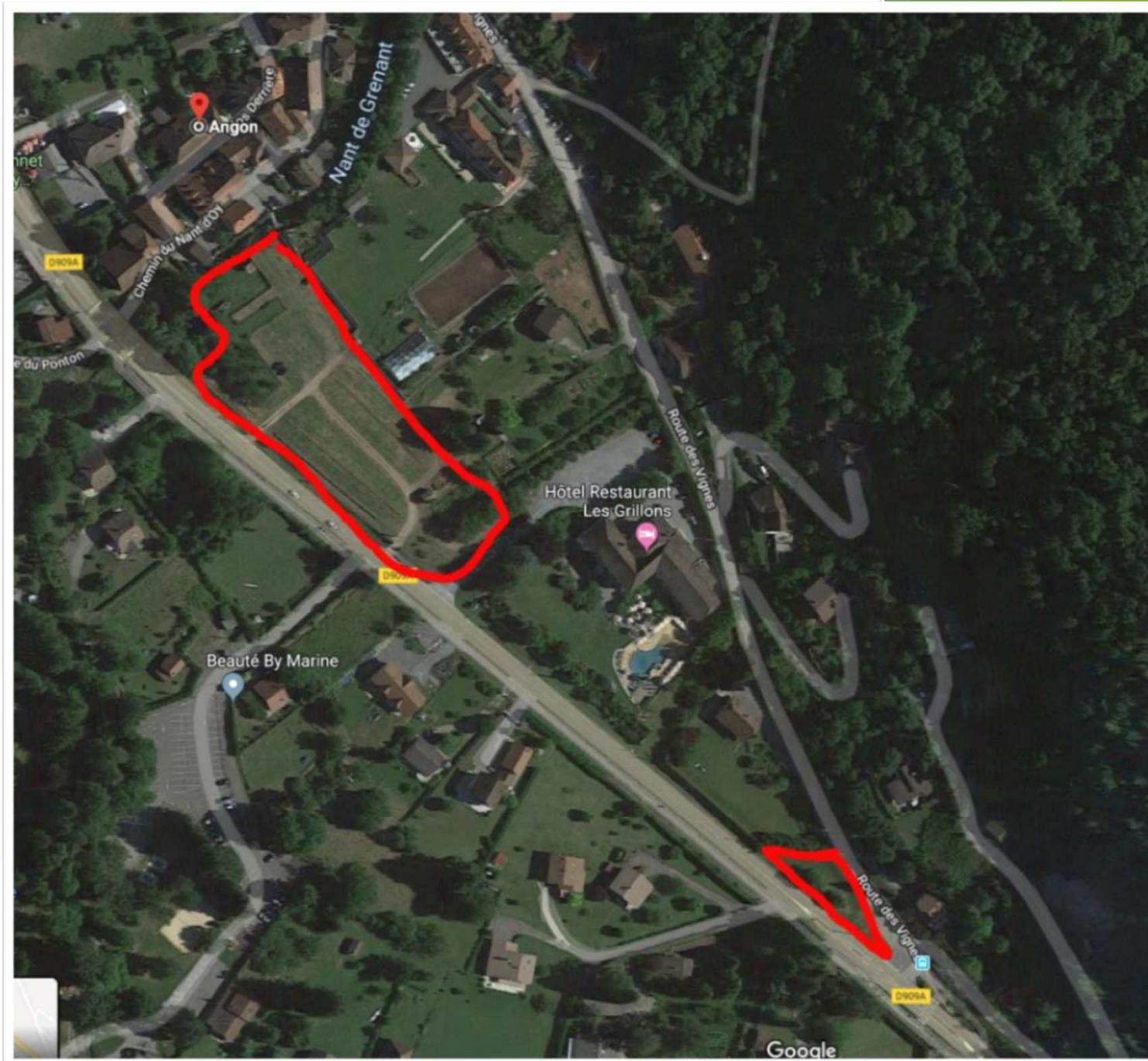
Equipe : J.Pezet / C.Aguilar / R.Isnart

- ✓ Optimisation de la nouvelle sortie via des corvées de professionnels locaux et financement CDPC.
- ✓ Cette sortie est toujours “officieuse” même si la mairie accepte cette solution. Pour rappel : Nouveau PLUI (intercommunal) dans 5 à 7 ans.
- ✓ Parking sur l’aire de pique nique : attention de bien garer les véhicules pour ne pas gêner ni les riverains, ni le passage des bus. (Deux appels du maire).
=> déplacer l’accueil sur le parking de chez Karl.
- ✓ RAS du côté de Mde Van Solinge du moulin d’Angon



Pour 2020 :

- Dossier d'aménagement d'un parking d'accueil ?



Bilan 2018-2019 : Le Bronze

Bonneville

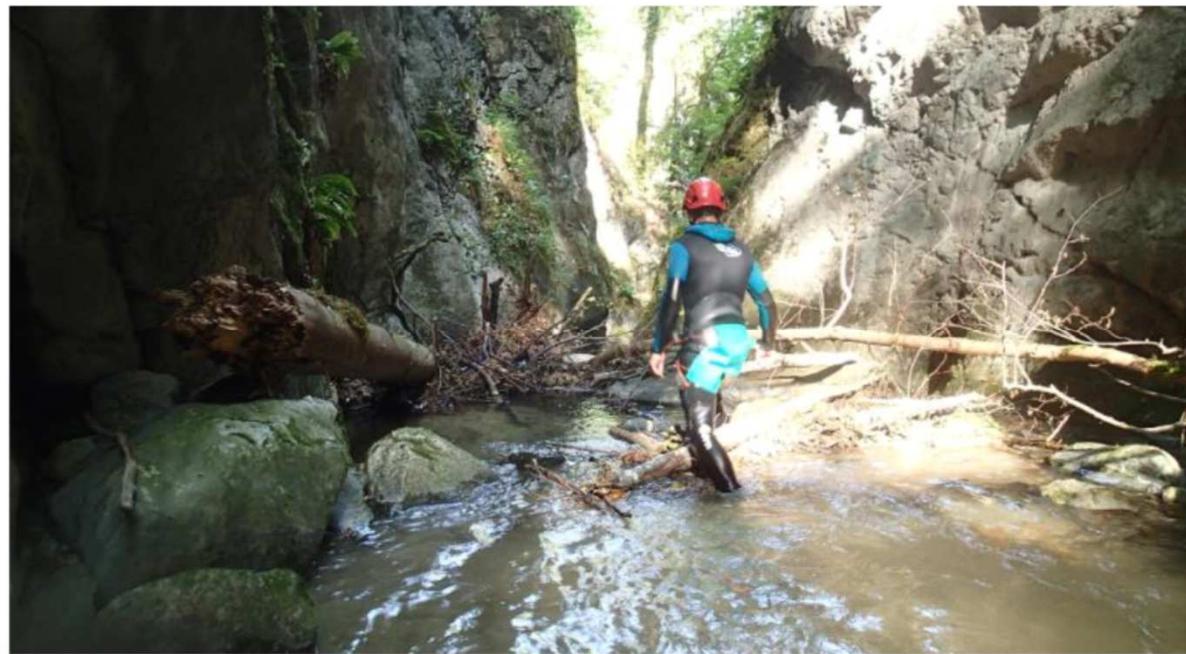
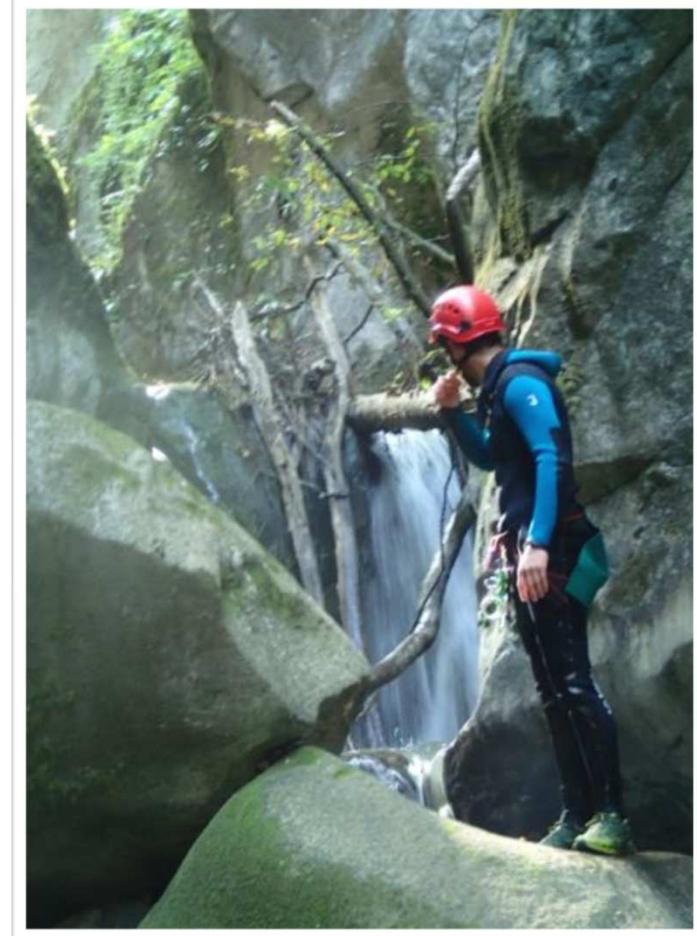
- ✓ La mairie a reçu cet été différentes remarques de pratiquants autonomes concernant l'état du canyon (chute d'arbres)

=> arrêté d'interdiction.

⇒ Devis par une entreprise de travaux acro.

⇒ Délai ?

⇒ La mairie prend en main l'entretien de ses sites de sports nature.



Bilan 2018 - 2019 : Clévieux

Samoens

Equipe : V.Chevalier

- ✓ Pose du panneau principal sur le parking et flèche directionnelle



Pour 2020:

- ✓ Reste à matérialiser les accès terrestres secours.

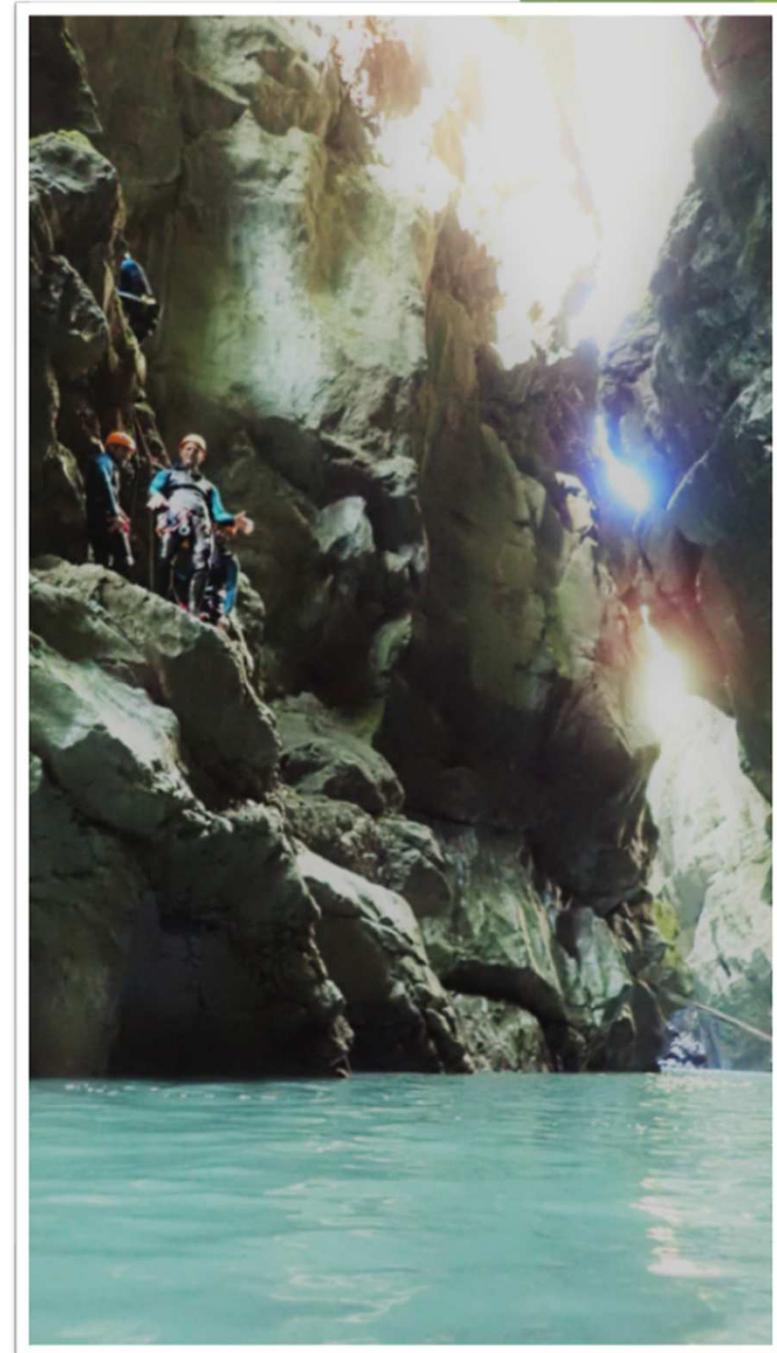


Bilan 2018 - 2019 : Giffre

Mieussy

Equipe : Flo Abrand

- ✓ Descente rarement autorisée cette année (23 jours vs 54 l'an dernier)
 - ✓ 2 avaries sur juillet et août : l'une sur le vannage du groupe de production n°1 de la centrale et l'autre sur la conduite forcée. Diverses interventions ont été programmées sur ces organes et la prise d'eau de Mieussy a souvent été effacée
 - ✓ En cause un défaut de liaison entre les différents barrages dû à la tempête du 1er juillet.
 - ✓ Enfin depuis le 1^{er} septembre au soir, la prise d'eau de Mieussy est effacée car une fissure a été constatée sur la conduite forcée de l'aménagement du Giffre. La centrale est donc à l'arrêt. La prise d'eau de Mieussy déverse et le répondeur indique « descente interdite »
- ✓ Nécessité de renégocier une condition d'interdiction : descente possible que le barrage de Mieussy est effacé



Bilan 2018 -2019 : Montmin

Faverges

Equipe : C.Dunoyer

✓ RAS

Pour 2019:

ras

Bilan 2017 -2018 : Balme

Magland

Equipe : J.Pezet, F.Raizergues

- ✓ Tempête du 1er juillet : le canyon est ravagé par endroit, une centaine d'arbres sont déracinés ou cassés.
- ✓ Une corvée de professionnels a permis d'ouvrir un passage.
- ✓ Un tracé modifié et balisé pour éviter la zone la plus critique "le trou de la sorcière"
- ✓ Un AM pour interdire l'accès aux amateurs non encadrés ou au niveau technique insuffisant.
- ✓ Un devis réalisé avec Accro BTP : 350 K€ !



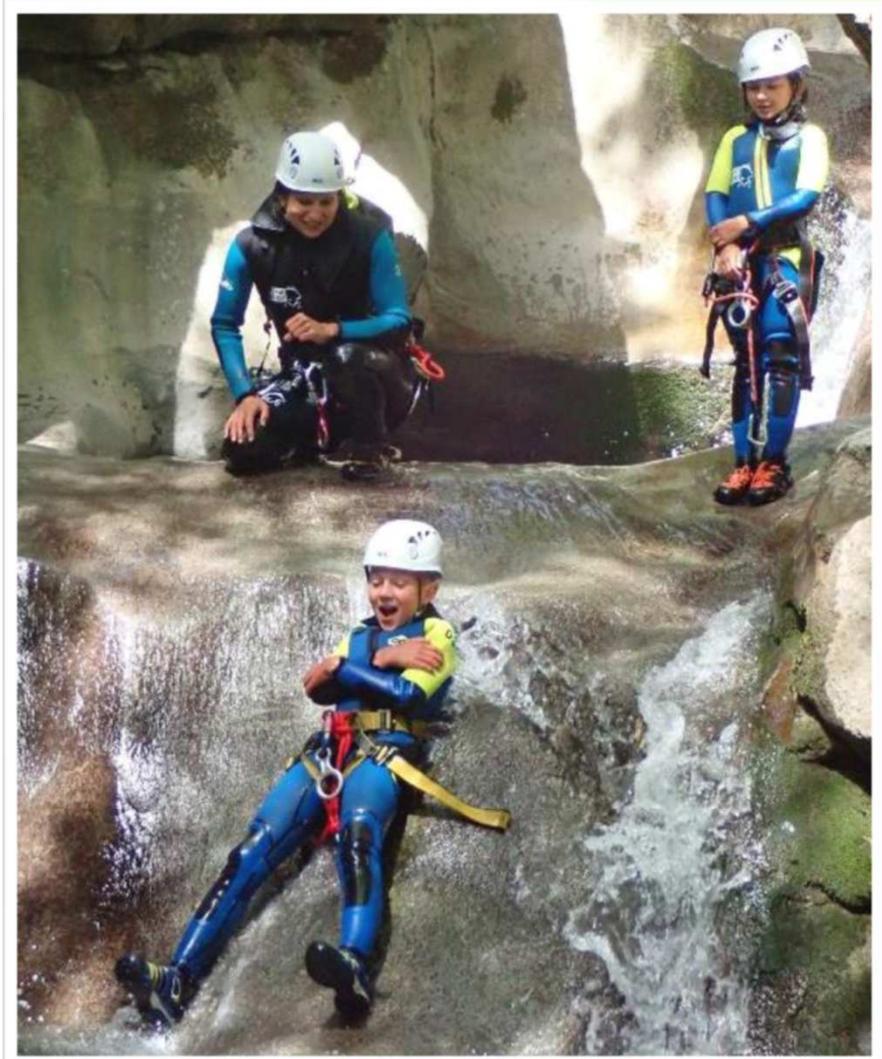
✓ Un dossier présenté en mairie.



Aménagement du canyon des Rots de Balme.

Commune de Magland
Commune d' Araches La Frasse - Les Carroz

Jérôme Pezet, CDPC74
contact@cdpcanyon74.org



PROPOSITIONS :

- ✓ Aménager le parking :
 - ✓ Agrandissement, toilettes secs, paravent type Montmin...

- ✓ Ralentir le trafic routier :
 - ✓ Chicanes, panneaux, passage piéton...

- ✓ Nettoyage et débardage de tout le canyon.

- ✓ Pousser à la pratique sans navette.

- ✓ Fluidifier la fréquentation : limiter la taille des groupes, planning pour étaler la pratique....

- ✓ **Recherche de financement. PLEASE HELP !**
Besoin de conseils et de compétences.

Bilan 2018 /2019 : La Diosaz

Servoz

Equipe : Loic Surget, J.Pezet,

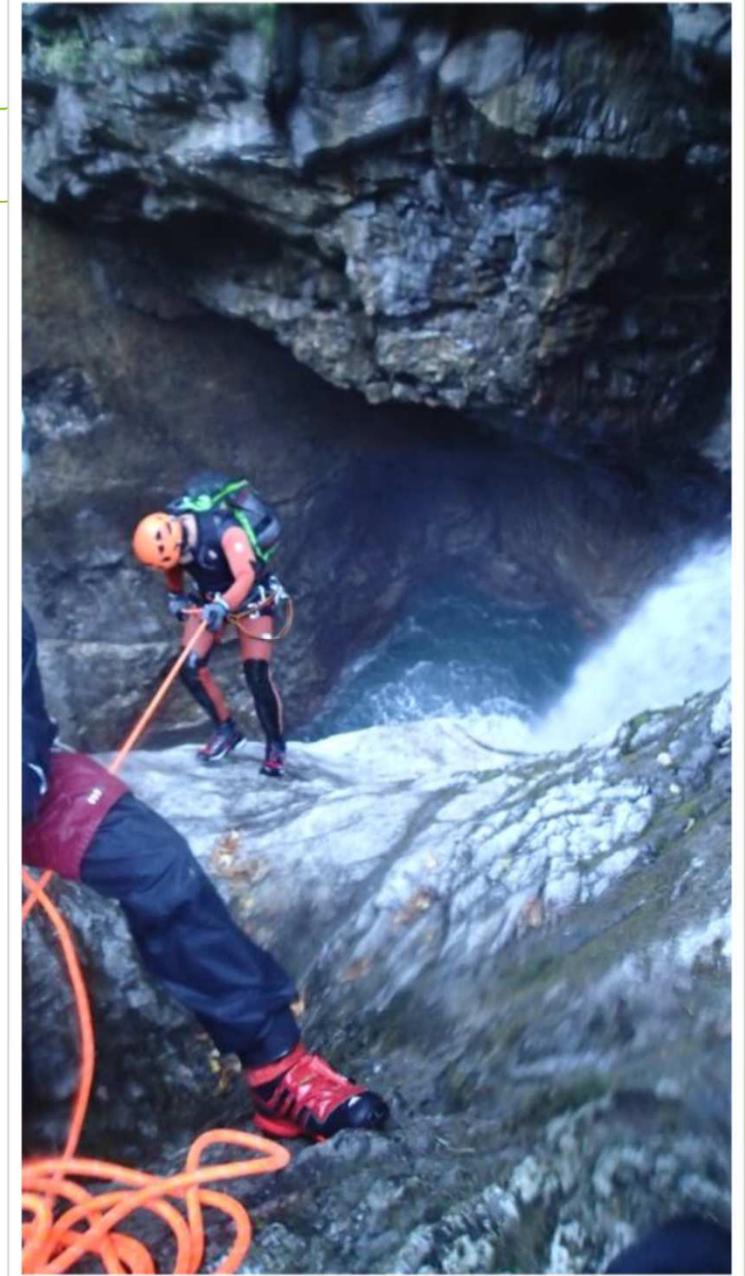
• *Pour rappel : Canyon interdit par arrêté municipal depuis 1993*

- ✓ Pose d'une station de mesure de débit, en amont de la Bajulaz, financée par la CCMB.
- ✓ Bonne nouvelle car à l'étiage, $Q_e < Q_r$
- ✓ Le PGHM de Chamonix est mobilisé pour revoir les arguments de l'arrêté municipal relatifs au secours.

Pour 2020:

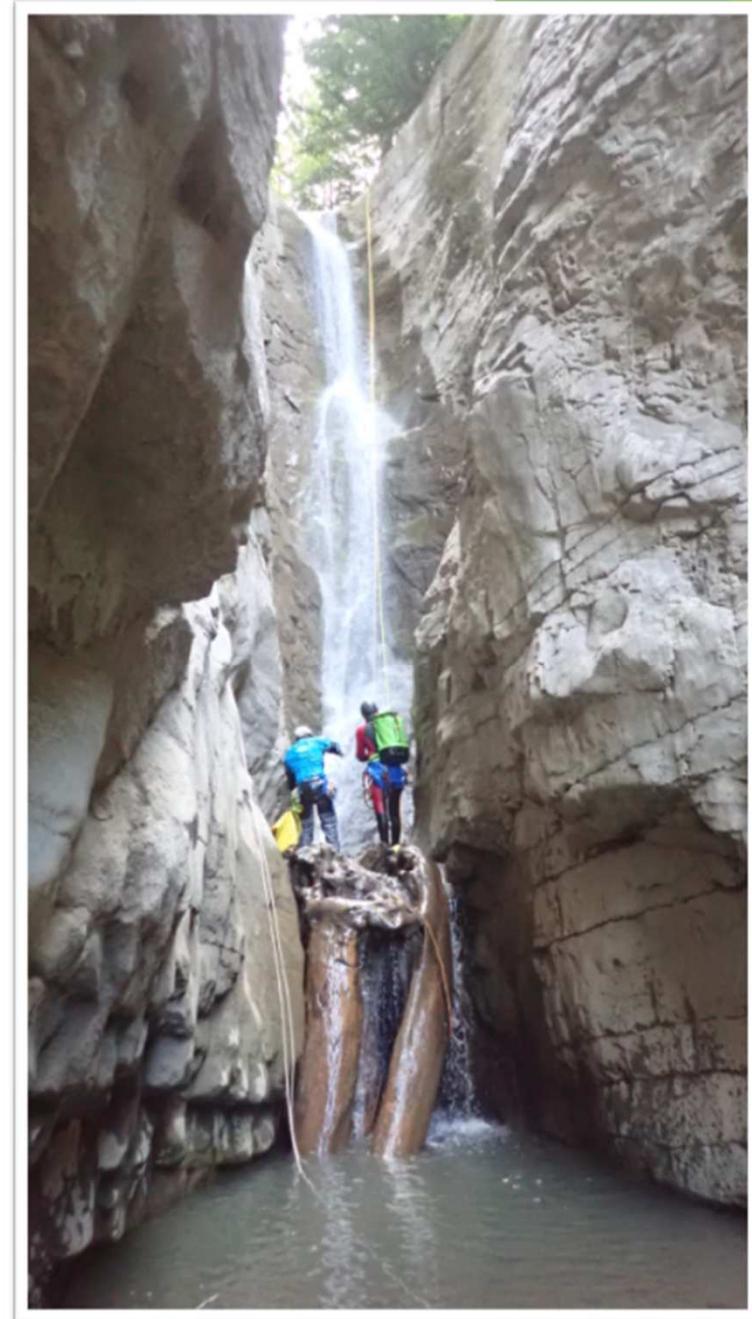
Concertation

Essai à Q nat



Divers

- ❑ CDPC 73 créé à Chambéry.
- ❑ Ouverture de la partie haute de Tré la Tête aux Contamines.
- ❑ Rééquipement d'Arpenaz prévu mi-octobre par le Creps de Vallon



Orientations 2020

- Diosaz :
 - Organiser des essais pour définir un débit naturel maximum.
 - Proposer une organisation et un mode de fonctionnement avec EDF.

- Balme : trouver un financement

Le bonus du jour : Focus environnement

- ✓ Inlu dans toutes les formations, pros ou fédérales.
- ✓ Documents de sensibilisation.
- ✓ Charte éthique de bonne pratique.
- ✓ Journées à thème lors de rassemblements.
- ✓ Sensibilisation des groupes par de nombreux professionnels.
- ✓ Nettoyage.
- ✓ Dénonciation d'atteintes à l'environnement (pollution, charognes...)
- ✓ Informations sur les panneaux cdpc, recommandations particulières.
- ✓ Réglementation et limitation de la pratique.

Un canyon est un milieu naturel...

...que partagent : amateurs et professionnels du canyonisme, pêcheurs, baigneurs, riverains, chasseurs, agriculteurs, pisciculteurs, producteurs d'électricité...

- Respectez la faune, la flore, l'eau... mais aussi les riverains et les autres usagers
- Restez discrets et sachez démontrer que vous n'êtes pas de simples consommateurs d'une activité mais aussi des acteurs directs de l'environnement
- Respectez les lieux et les aménagements
- Evitez de piétiner inutilement le fond de la rivière
- Evitez les cris et, autant que possible, les coups de sifflets... préférez les codes visuels de communication
- **Rapportez vos déchets**

Merci pour votre participation



- ✓ Un site internet <http://cdpcanyon74.org>
- ✓ Une adresse @ de contact
contact@cdpcanyon74.org
- ✓ Une page Facebook
- ✓ Une liste @ de diffusion de l'information
infos-cdpcanyon74+subscribe@googlegroups.com